

Groupe de Démographie Africaine

IDP_INED_INSEE_MINCOOP_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION
DES PAYS AFRICAINS**

Tome I

Paris

TABLE DES MATIERES

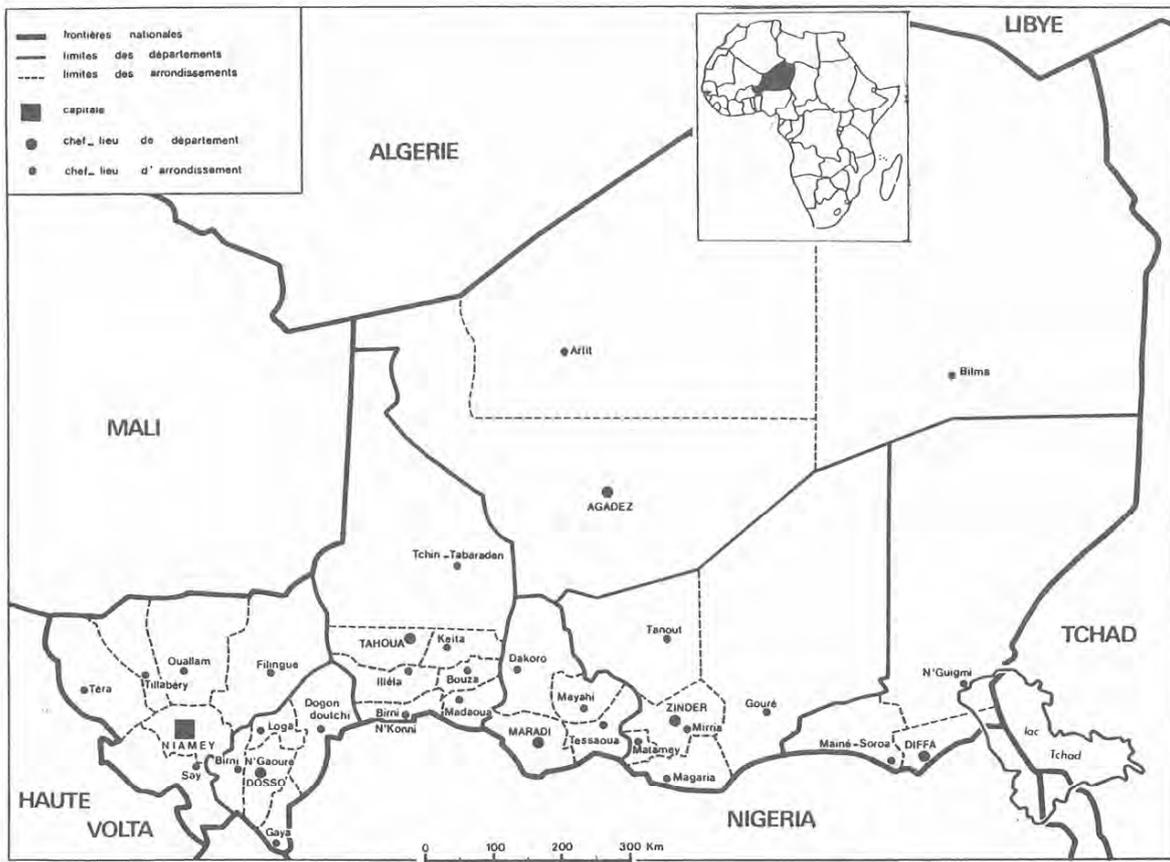
	Pages
Introduction par F. GENDREAU	I à VII
Angola, par C.A. DA COSTA CARVALHO	1
Cameroun, par A. NKOUGOUROU EBONGUE et E. FOTSO	11
Côte d'Ivoire, par F. BINET et C. PAULET	31
Djibouti, par A. GUILLAUME	41
Egypte, par F. DROSSO	51
Ethiopie, par H. TESFAGHIORGHIS	71
Gambie, par M.A.GIBRIL	87
Kenya, par Z.S. MUGANZI	99
Libéria, par A.Z. MASSALEE	109
Madagascar, par T. RABETSITONTA	121
Mali, par H. SOW	157
Maurice, par E. VILQUIN	167
Mozambique, par C.A.DA COSTA CARVALHO et M. FERREIRA DA SILVA	175
Namibie, par N.B. GOUWS	183
Niger, par M. ROSET-CASENAVE	189
Nigeria, par A. ADEPOJU et J.A. EBIGBOLA	205
La Réunion, par R. CLAIRIN	213
Rwanda, par S. NIYIBIZI	235
Sierra Leone, par A. THOMAS	247
Tchad, par O.G. NASSOUR	261
Togo, par T. LOCOH	283
Zaïre, par J. BOUTE et L. DE SAINT MOULIN	301
Zambie, par M.S.C. MULENGA	325
Les auteurs	341
Liste des tableaux	343
Liste des graphiques	351
Liste des cartes	353

NIGER

Maité ROSET-CAZENAË

Mai 1979

NIGER



N I G E R

I. INTRODUCTION

La situation de la République du Niger en matière de données démographiques est semblable à celle de beaucoup d'autres pays d'Afrique francophone ; jusqu'à une date très récente très peu de données fiables étaient disponibles ; les recensements administratifs et une enquête par sondage maintenant ancienne ont constitué les seules sources pour les différentes estimations et projections de population effectuées depuis 20 ans.

Le premier recensement général de la population a eu lieu en octobre-novembre 1977 ; une deuxième enquête par sondage est à l'étude pour 1980.

Le Niger couvre une superficie de 1 187 000 km² dont les trois quarts sont constitués par une zone désertique et semi-désertique, où nomadise une population d'éleveurs et de caravaniers ; seule la zone située approximativement au sud du 15^{ème} parallèle constitue une bande fertile où se concentre la population sédentaire.

Les frontières actuelles du pays (cf. carte 15) ont été fixées peu avant 1930, elles rassemblent six groupes ethniques principaux :

- 3 groupes de tradition sédentaire : les Zarma Songhaï, les Haoussa et les Kanouri ;
- 3 groupes de tradition nomade : les Touareg, les Peulh et les Toubou.

Les principales villes sont également concentrées dans la partie sud du pays à l'exception d'Agadez appelée à s'accroître rapidement en liaison avec le développement de l'exploitation de différentes ressources minières.

II. SOURCES DES DONNEES

1. Les estimations anciennes

Des dénombrements de la population ont été organisés très tôt par les autorités coloniales et nous avons retrouvé une grande partie des documents originaux aux archives nationales du Niger (1).

Nous disposons de la série des recensements administratifs annuels depuis 1920 (année où le Niger devient un territoire civil autonome) et de quelques points de repère antérieurs.

Nous n'avons pas retrouvé d'autres estimations anciennes sur la population du Niger en dehors des recensements administratifs ; notre recherche a été rapide et limitée par le manque d'archives.

(1) Il faut noter que le service des archives nationales de création toute récente ne dispose pas de la totalité des archives du Niger, une grande partie se trouvant au Sénégal.

2. Les sources administratives

a) Les recensements

Nous avons un peu arbitrairement dissocié les recensements administratifs anciens des recensements plus récents (depuis 1960) bien qu'ils ne diffèrent ni dans leurs buts, ni dans leurs méthodes.

Après l'indépendance du Niger, le Ministère de l'Intérieur a continué à effectuer des recensements par l'intermédiaire de ses représentants dans les différentes subdivisions administratives.

Le but de ces recensements est toujours la collecte de l'impôt; leur périodicité est très irrégulière (de 2 à 5 ans) et leur échelonnement dans le temps variable suivant les régions.

Ce sont ces dénombrements qui ont fourni jusqu'au recensement général de la population de 1977 la base des données sur les effectifs de population.

Les plus récents ont donné lieu à une publication du Ministère de l'Intérieur.

b) L'état civil

Légalement un état civil existe au Niger depuis 1956 mais sa fréquentation reste très faible surtout dans les zones rurales.

Aucune exploitation des déclarations ni même aucune centralisation des documents n'étaient faites jusqu'à maintenant.

Une réforme de l'état civil qui entrera progressivement en application à partir de 1979 prévoit désormais une centralisation des déclarations à l'aide d'un état mensuel rempli au niveau de l'arrondissement et transmis à l'administration centrale.

L'exploitation à des fins démographiques sera ensuite assurée, notamment par la Direction de la Statistique.

Parallèlement, une campagne de sensibilisation de la population doit être menée afin d'inciter chacun à faire les déclarations nécessaires au centre d'état civil le plus proche de son domicile.

Il est cependant à craindre que la fréquentation de l'état civil reste pendant longtemps encore très insuffisante pour permettre un réajustement annuel de l'effectif de la population.

3. Les recensements statistiques

La République du Niger a effectué son premier recensement général de la population en octobre-novembre 1977. Actuellement sont disponibles les résultats provisoires [28] : ils donnent la répartition de la population résidente par sexe et par subdivision administrative : départements, arrondissements, centres urbains.

4. Les enquêtes démographiques par sondage

Deux enquêtes démographiques ont eu lieu au Niger : une en milieu sédentaire et une en milieu nomade.

La première s'est déroulée en 1959-1960 [14] dans la zone sédentaire qui couvre le Sud et le Sud-Ouest du pays (cf. carte 15) ; la ville de Niamey a été exclue du champ de l'enquête car elle avait fait l'objet d'un recensement exhaustif en 1959.

Les buts de cette enquête étaient de fournir :

- une estimation de la population sédentaire du Niger,
- une répartition de cette population selon les principales caractéristiques démographiques,
- une estimation des taux démographiques classiques,
- une connaissance des structures sociales de base : ménages, concessions,
- une source de documentation pour l'enquête agricole qui devait la suivre.

L'enquête en milieu nomade a été réalisée en 1963-1964 [15] elle avait un caractère tout à fait expérimental car c'était la première enquête portant sur des populations non sédentaires.

Outre la mise au point d'une méthodologie appropriée ses buts étaient les suivants :

- une étude démographique de la population,
- une étude de ses mouvements économiques,
- une étude de la consommation alimentaire,
- une étude du cheptel en nombre et en qualité.

A la suite d'une mission préparatoire le projet se révéla difficilement réalisable et très coûteux ; le champ de l'enquête fut ramené au cercle de Tahoua et à ses environs immédiats.

De l'avis même des auteurs, les résultats obtenus ont souffert des conditions difficiles de la collecte et doivent être considérés comme des ordres de grandeur plutôt que comme valeurs précises ; de plus l'objectif initial qui était une estimation de l'effectif de la population nomade du Niger a été abandonné dès la phase préparatoire et nous ne pouvons donc utiliser ces résultats pour la présente étude.

Pour mémoire il faut mentionner une troisième enquête plus récente (1970-1971) réalisée sur un échantillon de la population rurale des départements de Maradi et Zinder [17,20,23,24,25] : cette enquête, de type C.A.P. (1) a étudié 2 000 femmes à Niamey et 1 500 femmes en milieu rural.

Les travaux préparatoires ont permis de faire une estimation de la population de la ville de Niamey en 1970 mais les résultats n'apportent aucune donnée sur l'effectif total du Niger à cette date.

(1) Connaissance, attitude et pratique de la contraception

5. Les autres enquêtes par sondage

Dans le cadre du bilan socio-économique du Niger entrepris par le Gouvernement dans les années 1960, deux autres enquêtes d'une portée nationale sont à citer :

- l'enquête agricole au Niger [8] qui s'est déroulée immédiatement après l'enquête démographique ; elle fournit quelques renseignements démographiques sur la population des exploitations agricoles;
- l'étude de la consommation alimentaire au Niger [12] ; cette enquête est le complément de l'enquête démographique de 1960 pour l'étude du milieu sédentaire ; contrairement à l'observation du milieu nomade, l'étude du milieu sédentaire a été scindée en deux. Le rapport comporte quelques données démographiques sommaires sur les familles de l'échantillon.

III. ETUDE CRITIQUE DES SOURCES

Parmi les sources que nous avons citées précédemment trois seulement fournissent des données pour l'ensemble du pays. Ce sont :

- les recensements administratifs,
- l'enquête démographique de 1960,
- le recensement général de la population de 1977.

Nous étudierons successivement ces trois sources pour en dégager la fiabilité que l'on peut leur accorder.

1. Les recensements administratifs

a) Les recensements anciens

Faute de moyens ces recensements ne pouvaient être effectués chaque année dans l'ensemble du pays et les chiffres annuels fournis consciencieusement par les responsables administratifs devaient être bien souvent des estimations.

Il ne faut pas attendre une grande précision de ces données sur lesquelles nous n'avons pas eu la possibilité d'effectuer de corrections et que nous utiliserons brutes jusque dans les années 1960.

Un chiffre global sur la population du Niger a été publié dans chaque volume de l'annuaire statistique de l'Afrique Occidentale française; ce chiffre publié correspondait à l'effectif inclus dans les frontières du moment ; ces frontières s'étant déplacées plusieurs fois il est difficile de faire des comparaisons d'une publication à l'autre.

Pour les chiffres que nous citons à la fin de ce chapitre, nous nous sommes efforcés, dans la mesure du possible, de ramener la population aux frontières actuelles du Niger : par exemple entre 1932 et 1947, la colonie de la Haute Volta ayant été supprimée, les cercles de Dori et Fada N'Gourma furent rattachés au Niger et inclus dans les recensements; nous avons soustrait leurs effectifs de la population totale.

b) Les recensements récents

Les inconvénients que l'on reconnaît habituellement à ce genre d'opération se retrouvent dans le cas du Niger qui n'échappe pas à la règle générale :

* La population concernée est la population de droit c'est-à-dire celle qui est inscrite pour payer l'impôt ; les non imposables sont également dénombrés globalement en deux groupes "enfants" et "vieillards".

Les migrants à l'intérieur du pays continuent à être comptés dans leur village d'origine même s'ils sont installés depuis plusieurs années ailleurs et notamment dans les villes ; ceci explique que la population des villes donnée par les recensements administratifs soit très inférieure à la population de fait.

Les émigrants continuent à être inscrits dans leur village d'origine où leur famille paie l'impôt pour eux pendant de nombreuses années (au moins 3 ans).

Les étrangers installés depuis plusieurs années sont également soumis à l'impôt et donc dénombrés.

* Les recensements administratifs couvrent l'ensemble du territoire y compris les populations nomades.

* Plusieurs facteurs concourent à une sous-estimation de la population ainsi recensée :

- tout individu ayant tendance à se soustraire à l'impôt a intérêt à échapper au dénombrement : cela est sans doute assez fréquent pour les émigrants et pour les étrangers, également pour les nomades ; ce qui n'exclut pas que même parmi les sédentaires certains chefs de ménage dissimulent quelques membres de leur famille.
- les difficultés du terrain : le mauvais état des routes, les distances importantes à parcourir, le manque de personnel font que les agents recenseurs recueillent bien souvent les informations d'un représentant de village ou de tribu et ne peuvent contrôler sur place leurs déclarations.
- enfin la périodicité irrégulière de ces recensements (pouvant aller jusqu'à 10 ans) et leur étalement dans le temps ne permettent pas de fournir des renseignements sur l'ensemble du pays pour une même période de référence.

L'utilisation de tels recensements à des fins démographiques demande de nombreux ajustements qui ont été tentés plusieurs fois pour le Niger et sur lesquels nous reviendrons.

2. L'enquête démographique par sondage de 1960

Cette enquête est la première et la seule ayant des fins strictement démographiques qui ait eu lieu au Niger.

Elle présente le grand intérêt de fournir des données au niveau du pays presque entier ; en effet l'univers observé était de 2 700 000 personnes sur les 2 900 000 environ que comprenait le pays à cette date.

L'échantillon retenu représentait 3 % de la population répartie en 6 strates.

Les résultats ne portent que sur la population légale.

La partie méthodologique des rapports d'enquête étant très succincte aucune mention n'est faite des difficultés rencontrées lors de l'exécution ni de la qualité des données collectées.

3. Le recensement général de la population d'octobre-novembre 1977

La République du Niger a effectué son premier recensement général de la population à la fin de l'année 1977 ; il a porté sur l'ensemble de la population présente sur le territoire au moment du dénombrement, les nigériens vivant à l'étranger n'ayant pas été recensés.

Compte-tenu de la difficulté de recenser les populations nomades en zone pastorale, le département d'Agadez a été recensé en trois étapes, arrondissement par arrondissement, en juillet, août et décembre 1977.

Dans l'ensemble du pays l'opération a duré environ un mois à cause des conditions défavorables de la collecte sur le terrain :

- difficulté pour recruter des agents recenseurs d'un niveau d'instruction suffisant,
- distances longues à parcourir sur des routes en mauvais état,
- difficulté pour localiser les hameaux et les familles nomades: il a fallu bien souvent recourir à un guide connaissant la région.

Un accueil favorable a été partout réservé aux agents recenseurs même si dans certains cas des chefs de famille ont manifestement dissimulé des femmes et des enfants de leur ménage.

Lors de la publication des résultats provisoires [28] un ajustement des effectifs a été réalisé pour tenir compte des nomades dont on savait pertinemment qu'ils avaient échappé au dénombrement et des femmes ou filles qui avaient été volontairement dissimulées.

Un contrôle post-censitaire a été effectué environ un mois après le recensement : ce contrôle a été réalisé dans 1 % des zones de dénombrement (33 sur 3 320 zones).

Aucune conclusion nette n'a pu être tirée de ce contrôle car la taille des zones de contrôle s'est avérée très inégale et leur nombre insuffisant.

4. Cohérence entre les différentes sources

a) Les recensements administratifs

Plusieurs estimations et projections de population ont été effectuées à partir de ces recensements :

* Annuaire statistique 1962 et 1967 : afin de donner des chiffres globaux année par année les auteurs ont extrapolé ou interpolé les résultats dont ils disposaient au niveau de chaque village et tribu.

Avec cette méthode ils ont obtenu pour l'année 1960 un chiffre voisin de celui de l'enquête démographique :

- enquête démographique 1960 : 2 876 000 habitants
- annuaire statistique 1960 : 2 864 000 habitants

Le taux annuel d'accroissement observé était situé entre 2,6 et 2,7 %.

** Estimation de la population du Niger [11] : à partir des recensements administratifs effectués entre 1963 et 1968 une projection de la population du Niger a été établie jusqu'en 1978.

Ce sont ces estimations qui ont été en partie utilisées dans l'annuaire statistique de 1969 et qui ont fait autorité jusqu'au recensement général de 1977.

Un taux d'accroissement différentiel a été utilisé selon les départements, compte-tenu du taux observé entre deux recensements dans chaque département ; pour l'ensemble du pays le taux annuel d'accroissement devait passer de 2,67 % en 1964 à 2,79 % en 1978.

La population ainsi projetée pour 1975 s'élevait à 4 600 000 habitants.

*** La population dans la République du Niger - Estimation pour 1973 [33] : Cette estimation utilise également les résultats des deux recensements administratifs les plus récents par canton ; l'auteur a dégagé un taux annuel d'accroissement par canton et a projeté la population jusqu'en 1973 en ayant au préalable ajouté 3 % aux résultats du dernier recensement ; en effet il a estimé que la population observée par les recensements administratifs était sous-estimée dans cette proportion.

Il a obtenu ainsi pour 1973 une population totale de 4 304 000 personnes alors que le chiffre obtenu pour 1973 par l'étude présentée ci-dessus [11] était de 4 356 000 personnes.

Le taux annuel moyen d'accroissement dégagé par l'auteur est de 2,2 % et il l'estime valable pour les 5 années à venir soit jusqu'en 1978.

**** Les bilans départementaux de la Direction du Plan [5] : Chaque direction départementale du plan a établi un bilan pour son département à la fin de 1976 : le bilan démographique a été constitué aussi à partir des recensements administratifs mais une analyse plus fine des taux d'accroissement a été effectuée : les auteurs ont dégagé un taux rural et un taux urbain, un taux pour les populations sédentaires et un autre pour les populations nomades.

Un taux d'accroissement moyen par département a été calculé ainsi qu'un taux national moyen ; ce dernier est de 2,7 %.

Les résultats du recensement pilote préparatoire au recensement général de la population de 1977, avaient fait apparaître un écart moyen de 20 % entre la population administrative et la population recensée; les auteurs des bilans départementaux ont corrigé la population du dernier recensement administratif en lui appliquant 20 % d'augmentation au niveau de l'ensemble du département, c'est à cette nouvelle population qu'ils ont appliqué les taux d'accroissement.

La population du Niger estimée de cette manière était de : 3 122 000 habitants à la fin de 1976 ; à la même date l'estimation présentée ci-dessus [11] était de 4 727 000 habitants avec un taux d'accroissement de 2,77 %.

b) L'enquête démographique de 1960

Après une étude de la fécondité et de la mortalité, les auteurs avaient estimé le taux annuel d'accroissement naturel à 2,5 % ce qui semble un peu faible par rapport à ce qui était déjà observé entre deux recensements administratifs (cf. estimations présentées ci-dessus à la même époque)

En formulant l'hypothèse du maintien de ce taux pendant plusieurs années et d'une stabilité de la répartition par âge, des projections ont été établies pour la population de la zone d'enquête ; en y ajoutant la population non observée affectée du même taux d'accroissement on obtient pour 1975 une population de 4 181 000 habitants.

c) Le recensement général de la population de 1977

La population du Niger recensée en octobre-novembre 1977 s'élevait à 5 098 000 personnes.

En retenant l'hypothèse d'un taux annuel d'accroissement moyen de 2,78 % (1) pour les deux années précédant le recensement on peut estimer la population du Niger à la fin de 1973 à 4 826 000 habitants.

(1) Taux observé dans l'estimation présentée en [11]

TABLEAU 59 - NIGER - POPULATION DEPUIS LE DEBUT DU SIECLE

ANNEE	POPULATION TOTALE*	REMARQUES	ANNEE	POPULATION TOTALE*	REMARQUES
1913	960 000)Frontières)fluctuantes. Il)est difficile de)savoir exacte-)ment à quel ter-)ritoire ces)chiffres corres-)pondent)) Front.actuelles	1947	2 017 350	Enquête Démo.
1914	894 967		1948	2 040 062	
1915	845 886		1949	2 070 664	
1920			1950	2 126 322	
1921	1 084 043		1951	2 163 784	
1922	1 157 460		1952	2 227 506	
1923	1 149 295		1953	2 277 391	
1924	1 222 049		1954		
1925	1 197 075		1955		
1926	1 366 936		1956	2 547 881	
1927	1 427 536		1957	2 628 685	
1928	1 441 413		1958	2 702 966	
1929	1 473 950		1959	2 781 562	
1930	1 490 529	1960	2 876 000		
1931	1 542 801	1961	2 948 406		
1932		1962	3 040 673		
1933		1963	3 332 258		
1934	1 480 000)Origine des)chiffres inconnue	1964	3 421 357	
1935	1 492 000		1965	3 513 111	
1936	1 465 013		1966	3 607 898	
1937			1967	3 705 370	
1938	1 558 372		1968	3 805 826	
1939	1 576 961		1969	3 909 372	
1940	1 618 555		1970	4 024 000	
1941	1 659 532		1971	4 125 850	
1942	1 680 452		1972	4 243 000	
1943	1 744 181		1973	4 355 769	
1944	1 829 888		1974	4 475 963	
1945	1 869 558		1975	4 599 785	
1946	1 949 218		1976	4 727 292	
		1977	5 098 427	RGP 1977	

* de 1913 à 1953 Chiffres des archives nationales.

Recensements administratifs anciens non ajustés
de 1956 à 1976 Ajustement des recensements administratifs

IV. CONCLUSION

1. Les résultats

Au tableau 59 figurent les effectifs de population du Niger que nous avons pu rassembler ; malgré leur précision apparente ce sont le plus souvent des estimations, résultat d'ajustements réalisés par différentes méthodes.

A partir de ces chiffres nous avons essayé de déterminer ce qu'a été l'évolution de la population du Niger depuis 1915 ; les résultats sont présentés dans le tableau 60 :

TABLEAU 60 - NIGER - EVOLUTION PROBABLE DE LA POPULATION DEPUIS LE DEBUT
DU XXe SIECLE

situation au 31 décembre de chaque année

ANNEE	EFFECTIF	ANNEE	EFFECTIF
1915	850 000	1950	2 200 000
1920	1 000 000	1955	2 500 000
1925	1 280 000	1960	3 200 000
1930	1 490 000	1965	3 550 000
1935	1 500 000	1970	4 250 000
1940	1 700 000	1975	4 800 000
1945	1 900 000		

Nous observons une stagnation entre 1930 et 1935, elle correspond à une période de famine qui a provoqué des mouvements migratoires vers les pays côtiers.

Le chiffre proposé pour 1960 est légèrement supérieur au résultat de l'enquête démographique mais nous pensons que cette étude a sous-estimé la population nomade qui était hors du champ de l'enquête.

Toujours dans l'hypothèse d'un taux annuel moyen d'accroissement situé entre 2,77 et 2,78 % entre 1975 et 1977 la population du Niger, au 1er janvier 1975, devait s'élever à 4 698 200 habitants.

2. Les sources

Les propositions que l'on peut formuler en conclusion pour l'amélioration des sources de données démographiques sont les suivantes:

- une incitation de la population à fréquenter l'état civil, qui déboucherait sur une exploitation fructueuse de ce dernier ;
- le renouvellement régulier d'opérations de recensement statistique de la population avec amélioration de la collecte notamment pour les populations nomades ;
- l'observation des taux principaux à l'aide d'enquêtes par sondage à un seul passage ou à passages multiples ;
- une étude spécifique des migrations qui sont actuellement très mal connues.

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- "Annuaire statistique 1962", Service de la Statistique et de la Mécanographie
- 2.- "Annuaire statistique 1967", Service de la Statistique et de la Mécanographie
- 3.- "Annuaire statistique 1969", Direction de la Statistique
- 4.- BERNUS (S), 1969, "Particularismes ethniques en milieu urbain, l'exemple de Niamey", Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, Paris
- 5.- "Bilan départemental", 1978 (1 volume par département, en tout 7 volumes), Ministère du Plan
- 6.- "Les budgets familiaux africains à Niamey (1961-1962)", 1964, Ministère de La Coopération - INSEE-Coopération, Paris
- 7.- DONAINT (P) LANCRENON (E), "Le Niger", 1976, Que sais-je? PUF, Paris
- 8.- "Enquête agricole au Niger (1960-1961)", 1970, INSEE Coopération, Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, Paris
- 9.- "Enquête agricole par sondage (1972-1973)", Ministère du Développement Rural, Service des Statistiques Agricoles, Niamey
- 10.- "Enquête pour la restructuration du centre de la ville de Niamey", 1973, Bureau d'Etudes CONSASS, Ministère des Travaux Publics et de l'Urbanisme, Niamey
- 11.- "Estimation de la population du Niger de 1970 à 1978 à partir des derniers recensements administratifs", 1968, Direction de la Statistique, Niamey
- 12.- "Etude de la consommation alimentaire au Niger (1962-1963)", 1964, Direction de la Statistique et de la Mécanographie, Direction de la Santé, SEDES, Ministère de la Coopération, FAO
- 13.- "Etude démographique de la ville de Niamey et des besoins solvables en logements", 1962, Commissariat Général du Plan, SONUCI, SCET Coopération, Niamey
- 14.- "Etude démographique du Niger (1960)", "1er fascicule : données collectives", 1962 et "2ème fascicule : données individuelles", 1963, Ministère de la Coopération et INSEE, Paris

- 15.- "Etude démographique et économique en milieu nomade (1963-1964)", "1er fascicule : généralités et méthodologie" et "2ème fascicule démographie, budgets et consommation", 1966, Ministère de la Coopération, INSEE et SEDES, Paris
- 16.- "Etude sur la population du Niger", 1959, Bulletin trimestriel statistique n° 2, Service de la Statistique, Niamey
- 17.- GREGORY (J), "Les migrations des Hommes à Niamey", 1975, Population et famille n° 35, Montréal
- 18.- HAROUNA (A.L), "Etude démographique et esquisse d'analyse socio-économique du département d'Agadez", 1978, Ministère du Plan (mémoire de fin d'études ITPEA)
- 19.- JAKOB (J), "Etudes de quelques types de quartiers à Niamey", 1970, Ministère des Travaux Publics, des Mines et de l'Urbanisme, Ministère de l'Education Nationale, documents CNRSH, Niamey
- 20.- LE THI KIM DONG, "Les niveaux et variations de la fécondité au Niger", 1976, Université de Montréal, Département de la Démographie
- 21.- NIANG (A), "La population du Niger", 1976, Université de Paris I, (thèse de 3ème cycle)
- 22.- "Nombre d'habitants par circonscriptions", 1977, Ministère de l'Intérieur, direction des affaires politiques et administratives
- 23.- PICHE (V), "The question of reliability in sample survey data - A West African Case (Niger)", 1976, Chaire Quetelet, Université Catholique de Louvain
- 24.- POOL (D.I), "Enquête sur la fécondité et la famille au Niger : Méthodologie", 1970, CNRSH, collections méthodologiques n° 1, Niamey
- 25.- POOL (D.I), "Enquête sur la fécondité au Niger Central : méthodologie" 1973, CNRSH, collections méthodologiques n° 2, Niamey
- 26.- "Population du Niger par départements (1970-1972)", 1972, Bulletin de statistique n° 53, Service de la Statistique, Niamey
- 27.- "Premiers résultats provisoires du recensement de la ville de Niamey avril-juin 1959", 1960, Bulletin trimestriel de statistique n° 7, Service de la Statistique, Niamey
- 28.- "Recensement général de la population 1977 - Résultats provisoires", 1978, Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux, Bureau Central du Recensement, Niamey
- 29.- "Répartition selon l'ethnie de la population des cercles et des subdivisions", 1958, Bulletin trimestriel de statistique n° 3, Service de la Statistique, Niamey

- 30.- SERE DE RIVIERES (E), "Histoire du Niger", 1965, Berger-Levrault, Paris
- 31.- SOIROT (G), "L'habitat à Niamey", 1969, Ministère des Travaux Publics, des Transports, des Mines et de l'Urbanisme, Niamey
- 32.- "Structures agraires et développement rural au Niger", 1978, Ministère du Développement Rural, Service des Statistiques Agricoles, Niamey
- 33.- WIESLER (H), "La population dans la république du Niger - Estimation pour 1973", Service de la Statistique, Niamey
- 34.- WIESLER (H), "La population selon le sexe et l'âge, natalité, mortalité", 1973, Service de la Statistique, Niamey